

Subvention exceptionnelle à l'Association Graines de Terriens

M. l'Adjoint ALAUZET, Rapporteur : L'Association bisontine Graines de Terriens qui a pour objectif la valorisation des milieux naturels, notamment par le biais de l'éducation à l'environnement, propose d'organiser dans la promenade Micaud une animation de découverte ludique «Musique et Nature». Il s'agira en particulier de réaliser avec des enfants des instruments de musique à partir de matériaux naturels, puis d'improviser un mini-concert,...

Cette animation s'intégrera dans les actions menées autour du Cèdre du Liban et pourrait se dérouler lors du week-end des 24-25 mai 2003 à l'occasion de l'opération nationale «Rendez-vous aux Jardins».

L'association sollicite un soutien financier pour l'achat des fournitures nécessaires.

Le Conseil Municipal est appelé à :

- approuver l'attribution d'une subvention exceptionnelle de 160 € à l'Association Graines de Terriens pour la réalisation de cette animation,

- décider d'imputer cette dépense sur la ligne budgétaire 92.823.6574 CS 34000 par un transfert des crédits de fonctionnement réservés aux actions autour du Cèdre (chapitre 92.823.6042 CS 34000).

«M. LE MAIRE : Il s'agit d'une action qui s'inscrit dans un nouveau programme qui s'appelle Nature et Culture qui est issu d'un concept nouveau développé à Besançon, c'est de faire découvrir, et c'est intéressant, la dimension culturelle de la nature et les liens qu'il y a entre nature et culture. Cette opération va se dérouler en mai, juin, septembre et octobre, c'est-à-dire sur 4 mois. On va présenter avec Éric dans une conférence de presse mercredi 14 mai ce programme détaillé, c'est prévu à l'Orangerie Municipale conjointement à la présentation qui va être faite par la DRAC de l'opération «rendez-vous aux jardins». Entre parenthèses je félicite les services municipaux des Espaces Verts et spécialement l'Orangerie qui ont fait une très très bonne opération portes ouvertes, beaucoup de monde s'est rendu dans les locaux rue du Puits.

M. Éric ALAUZET : Je souhaite vous expliquer rapidement que c'est un concept qui s'articule autour de deux types d'actions, les premières visent à appréhender la dimension culturelle, patrimoniale et paysagère des espaces naturels. J'en veux pour illustration la balade buissonnière qui a été organisée samedi dernier, qui était la première manifestation à Chaudanne. On a pu faire des découvertes floristiques, repérer le plus beau néflier de la Ville de Besançon, faunistiques aussi, un terrier de blaireaux, des découvertes paysagères, on a eu des points de vue sur le village de Velotte, sur la Boucle du Doubs, sur la ferme de la Jorande, des découvertes géologiques avec des impacts calcaires sur le paysage puis des découvertes de milieux, de pelouses sèches, de marne, de karst, etc.

La seconde a pour objectif de mettre en valeur la création et la production artistiques elles-mêmes inspirées par la nature et donc c'est un champ ouvert à la musique, à la peinture, à la sculpture ou encore à la littérature.

On pourrait imaginer une troisième piste qui est encore peu développée, qui pourrait mener à la découverte de la fonction sociétale ou utilitaire de la nature, les plantes médicinales, le bois pour la construction et comment les sociétés humaines se sont organisées en fonction des reliefs, etc. et ça ça reste à construire. Simplement quand on est allé à Chaudanne faire cette balade, on a pu aussi, avec Johnny MAGNET, l'animateur de la petite école dans la forêt qui est remarquablement documenté, comprendre comment les forts s'étaient construits autour de la Citadelle à l'époque où les boulets de canons allongeaient leur trajectoire et menaçaient la Citadelle depuis les forts alentours.

Cette édition 2003 qui est la première sera placée sous le symbole du cèdre de Micaud bien entendu et donc un certain nombre de manifestations s'organiseront autour de cet arbre et de l'arbre plus généralement.

A signaler également que notre manifestation va croiser celle organisée par la DRAC et qui s'intitule «rendez-vous aux jardins» qui a aussi une forte dimension culturelle mais qui elle se déroulera sur une période beaucoup plus courte, entre le 22 et le 25 mai mais qui couvre l'ensemble du territoire régional.

J'en termine pour indiquer les enjeux de cette action. Ils sont au nombre de 4 : premièrement c'est retisser des liens là aussi, on parle souvent des liens sociaux mais il y a aussi les liens entre l'homme et la nature et contribuer à l'enrichissement culturel. Le deuxième c'est de contribuer à l'action d'une part menée par la DIREN sur le classement des collines mais aussi par la Ville, Paulette et Jean-Louis sont porteurs tous les deux du classement au patrimoine de l'UNESCO, donc cette démarche nature et culture va appuyer cette ambition. Troisièmement c'est s'inscrire aussi dans le projet d'agglomération et notamment dans la logique du temps qui est retenu comme le fil rouge de notre agglomération. J'en profite pour vous indiquer qu'à cette occasion, Nature et Culture, le Musée du Temps va s'enrichir d'une rondelle de l'arbre du cèdre qui permettra à travers les cernes de décrypter certains événements historiques. Le laboratoire de dendro-chronologie participera à notre action. Et puis dernier enjeu, c'est une meilleure appropriation par les habitants de toutes les réalisations qu'on va mener sur les collines ou dans les espaces verts. Je vous remercie.

M. LE MAIRE : La dendro-chronologie consiste à regarder avec les cernes, il y a deux laboratoires en France dont un est à Besançon, on le sait peu. D'ailleurs juste une information sur le cèdre parce que j'ai reçu beaucoup de lettres et de remarques me disant : que fait la Ville, vous qui êtes efficace habituellement, ça traîne ! Je redis bien publiquement que si on n'a pas pu le retirer auparavant, c'est parce qu'il fallait qu'on fasse le deuil du cèdre bien sûr mais aussi parce que la pelouse était tellement gorgée d'eau qu'il fallait que ça s'assèche, à tel point que pour pouvoir le retirer, il a fallu dépelouser, mettre une couche de 50 cm de tout venant pour que la grue de 30 tonnes puisse venir lever le cèdre. Vous vous imaginez bien qu'on ne pouvait pas faire cela sur un terrain humide. Donc si nous avons mis 4 mois, 5 mois pour relever le cèdre, ce n'est pas un signe d'inefficacité des services techniques de la Ville, bien au contraire, c'est qu'ils avaient bien pris la mesure de la difficulté et qu'on a attendu de le faire pour ne pas défoncer la pelouse et les allées du parc Micaud, il fallait attendre que ce soit sec. Voilà pourquoi il est apparu à certains que le Maire était un peu moins efficace, et les services surtout. Je plaisante mais la vraie raison c'est cela. J'ai reçu personnellement au moins une trentaine de lettres et de coups de fil à ce sujet, sans compter celles qui sont arrivées par ailleurs».

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide d'adopter la proposition du Rapporteur.

Récépissé préfectoral du 20 mai 2003.